

# QUELQUES DATES HAGIOGRAPHIQUES: MÉLANIE L'ANCIENNE, SAINT MARTIN, MÉLANIE LA JEUNE

ALAN D. BOOTH

## I MÉLANIE L'ANCIENNE: LA DATE DE SON RETOUR EN ITALIE

LES LETTRES 23, 24 et 29 de Paulin de Nole font partie du même courrier qui répond à une missive de Sulpice Sévère apportée à Nole par un certain Victor.<sup>1</sup> La lettre 29 y a été ajoutée pour annoncer le retour de Mélanie. Débarquée à Naples, celle-ci s'est rendue sans délai, semble-t-il, à Nole (12), où elle est entrée chez Paulin très peu de temps après le messager de Sévère (6): *Addidit autem dominus hanc gratiam de muneribus et litteris tuis, ut ad eos potissimum dies nobis frater Victor occurreret, quibus sanctam ipsam [Melaniam] ex Hierusalem post quinque lustra remeantem exceptimus.* La saison pendant laquelle Victor et Mélanie y sont arrivés est révélée par ce passage où Paulin accuse réception de la lettre de Sévère (*Epist. 23.2*): *sat enim nobis erat annuis commeatis emereri litteras tuas et a te missos uidere . . . tibi tamen satis non fuit institutam obseruantiam sollemni perfunctione celebrare. longum tibi multa dilectio fecit mora hiemis a nobis silere.* Fabre en déduit que le second courrier “a été envoyé par Sévère soit au début, soit dans le courant de l'hiver,” et que “Victor est donc arrivé à Nole pendant cet hiver, ou tout au commencement du printemps, plusieurs mois en tout cas avant qu'un an se fût écoulé depuis le courrier précédent.”<sup>2</sup> Mais cette conclusion ne s'impose pas.

Si Mélanie avait fait voile pour l'Italie dès la reprise de la navigation, elle n'aurait atteint Nole qu'au début d'avril.<sup>3</sup> Victor y serait arrivé en mars au plus tôt. Mais, dans ce cas, Paulin n'aurait vu arriver que le courrier annuel. Et comment expliquer l'antithèse *tibi-nobis*, par laquelle Paulin indique clairement que c'est sa réponse qui va rompre le silence de l'hiver?<sup>4</sup> Évidemment, cette réponse a dû être expédiée avant avril. Aussi faut-il admettre le sens manifeste des mots de Paulin: Sévère lui a écrit à deux reprises dans le cours d'une année civile, et le second courrier lui est parvenu vers le début de l'hiver. Par conséquent, c'est vers la fermeture de

<sup>1</sup>P. Fabre, *Essai sur la chronologie de l'œuvre de saint Paulin de Nole* (Paris 1948) 32.

<sup>2</sup>*Id.* 34.

<sup>3</sup>Pour la saison de navigation voir A. H. M. Jones, *The Later Roman Empire* (Londres 1964) 843.

<sup>4</sup>Noter surtout la phrase *longum tibi multa dilectio fecit mora hiemis a nobis silere*; la traduction de P. G. Walsh, *Letters of St. Paulinus of Nola* (Londres 1966-67) 2.3 s., est exacte: “your abundant love regarded my silence over a winter's delay as too long.”

la navigation qu'on doit placer le retour de Mélanie. Elle sera probablement arrivée à Nole en novembre, quelques jours après Victor. Ainsi la réponse que celui-ci va rapporter à Primuliacum ne parviendra à Sévère qu'au courant de l'hiver.

Cette datation est corroborée par un autre passage dans la lettre 29 (14):

*Non tuli, frater, ut te ista [Melania] nesciret. ut gratiam in te dei plenius nosceret, tuo te illi magis quam meo sermone patefeci. Martinum enim nostrum illi studiosissimae talium historiarum ipse recitau. quo genere te et uenerabili episcopo atque doctissimo Nicetae, qui ex Dacia Romanis merito admirandus aduenerat, et plurimis dei sanctis in ueritate non magis tui praedicator quam mei iactans reuelau.*

Il s'agit apparemment de deux récitations, dont celle faite à Nicétas sera probablement la seconde, car il n'en est pas fait mention dans les lettres 23 et 24, écrites, semble-t-il, avant la lettre 29.<sup>5</sup> Nicétas a assisté deux fois à la fête de saint Félix (*Carm.* 27.187–193, 333),<sup>6</sup> qui tombe le 14 janvier, et c'est lors d'une de ces visites que Paulin lui a lu la *Vie de Martin*. Cette lecture aura donc eu lieu en janvier au plus tard. La première, celle faite à Mélanie, ne peut donc dater du printemps, mais doit se situer vers la fin de l'année. Mais de quelle année?

On a pensé que Mélanie n'a quitté l'Occident que vers 372, et de là, on a été conduit à rejeter, ou à dénaturer, le témoignage de Palladius (*Hist. Laus.* 54), selon lequel elle aurait passé trente-sept ans en Orient avant de rentrer en Italie.<sup>7</sup> Mais nous croyons avoir démontré ailleurs que Mélanie a dû arriver en Égypte avant 369.<sup>8</sup> S'il en est ainsi, il n'y a aucune raison de ne pas accepter l'absence de trente-sept ans et les autres renseignements de première main fournis par Palladius.

Mélanie suivit à Diocésarée en Palestine les confesseurs chassés d'Égypte après la mort d'Athanase (*Hist. Laus.* 46.3). Après leur rapatriement, donc vers la fin de 377 au plus tôt,<sup>9</sup> elle s'établit à Jérusalem (*id.* 5). Après y avoir passé vingt-sept ans, elle retorna en Occident (*id.* 5 s). Paulin dit l'avoir accueillie *ex Hierusalem post quinque lustra remeantem* (*Epist.* 29.6). Le laps de temps indiqué par Palladius est sans doute plus exact, mais s'agit-il de vingt-sept ans révolus? Palladius peut bien avoir compté les années à partir de l'installation de Mélanie à Jérusalem inclusivement. S'il en est ainsi, elle aura quitté l'Orient en 403, probablement en octobre,

<sup>5</sup>Fabre (ci-dessus, n. 1) 33 n. 1.

<sup>6</sup>*Id.* 37 n. 3.

<sup>7</sup>C. Butler, *The Lausiac History of Palladius* (Cambridge 1898–1904) 2.226–228; E. Schwartz, "Palladiana," *ZNTW* 36 (1937) 166 s.; F. X. Murphy, "Melania the Elder: a Biographical Note," *Traditio* 5 (1947) 59–77; G. J. M. Bartelink, *Palladio: la storia Lausiaca* (Milan 1974) 387 s.

<sup>8</sup>"The Chronology of Jerome's Early Years," *Phoenix* 35 (1981) 247–251.

<sup>9</sup>*Id.* 253 s.

puisqu'elle a atteint l'Italie en vingt jours (*Pall. Hist. Laus.* 54.3).<sup>10</sup> Cette date peut être confirmée par la datation des *Natalices*, poèmes d'anniversaire écrits par Paulin pour la fête de saint Félix.

Treize *Natalices*, qui forment une série continue, nous sont parvenus. Les manuscrits s'accordent sur le numérotage de ces pièces, à une exception près: il s'agit de l'interversion des *Natalices* 9 et 10, *Carm.* 27 et 28 dans l'édition de Hartel (*CSEL* 30), dans une branche de la tradition.<sup>11</sup> Mais, à

<sup>10</sup>Palladius (*Hist. Laus.* 54.3) décrit Mélanie comme ἔξηκοντα ἐτῶν γραῦς au moment de son départ. Or, racontant en témoin oculaire un incident qui s'était produit à Pelusium en Égypte, il lui fait dire (*id.* 55.2): ἔξηκοστὸν ἄγω ἔτος τῆς ἡλικίας. On a pensé que Mélanie était alors en route pour l'Italie; cf. Schwartz (ci-dessus, n. 7) 166–168; Murphy (ci-dessus, n. 7) 73. Mais Palladius a assisté, semble-t-il, au concile du Chêne, daté de septembre 403, et n'a quitté Constantinople que vers la fin de 404 pour aller à Rome; cf. E. Demougeot, *De l'unité à la division de l'empire romain 395–410* (Paris 1951) 317 n. 509, 336 n. 651. S'il en est ainsi, Palladius n'a pu accompagner Mélanie en Égypte ni à l'automne 403 ni en 404. En effet, ce voyage peut être situé en 402; car la phrase ἔξηκοστὸν ἄγω ἔτος τῆς ἡλικίας indique que Mélanie n'avait que cinquante-neuf ans quand Palladius l'accompagnait en Égypte, tandis que l'expression ἔξηκοντα ἐτῶν γραῦς signale probablement qu'elle avait dépassé la soixantaine avant de quitter l'Orient. Dans ce cas, son retour aura suivi le voyage en Égypte à un an d'intervalle au moins.

<sup>11</sup>Le lecteur pourra se rendre compte de l'essentiel de la question en se reportant aux arguments pour l'ordre 28–27 avancés par P. Reinelt, *Studien über die Briefe des heiligen Paulinus von Nola* (Breslau 1903) 21–25, et les contestations de R. C. Goldschmidt, *Paulinus' Churches at Nola* (Amsterdam 1940) 14–17; cf. aussi J. T. Lienhard, *Paulinus of Nola and Early Western Monasticism* (Bonn 1977) 155–159. Fabre, “Sur l'ordre chronologique de deux ‘Natalicia’ de saint Paulin de Nole,” *REA* 36 (1934) 188–198, *Essai . . .* (ci-dessus, n. 1) 35, croit avoir vérifié l'ordre traditionnel (27–28), tirant son argument principal de ces vers adressés à l'évêque Nicétas (27.351–359):

nam cui iure magis mea gesta retexam  
Felicisque manu nobis operata reuoluam  
quam cui cura sumus? gemino qui iure magistri  
et patris ut bene gesta probet, sic improba damnet,  
corrigat errata et placidus disponat agenda;  
imperfecta iuuet precibus, perfecta sacerdos  
dedit, atque ita se Felicis in aedibus ultro  
atque citro referat, tamquam ipsum pectore toto  
Felicem gerat et patria se iactet in aula.

Fabre, qui maintient que la pièce 28 célèbre la consécration finale suivant l'achèvement des travaux de construction, affirme que ces invitations deviendraient incompréhensibles si 28 précédait 27. Mais, même si Paulin a composé 28 pour cette dédicace, ce qui me semble probable malgré la contestation de Goldschmidt, est-il certain que les constructions soient toujours inachevées au moment où il écrit les vers cités? Il se peut bien que Paulin, fier d'avoir achevé les travaux, aille les montrer à Nicétas, qui, en hôte courtois, ne fera qu'exprimer bruyamment son approbation. Ainsi Paulin a soin de solliciter également des critiques de crainte d'offenser l'humilité chrétienne: Nicétas est donc invité non seulement à approuver les *bene gesta* mais aussi à condamner les *inproba*, en remarquant ce qu'on a mal fait (*errata*) et ce qu'on a négligé de faire (*agenda*). Au vers 356 Paulin demandera alors que les prières de Nicétas aident à la réparation des *imperfecta* (= *inproba*) mais qu'il consacre les

part cette divergence, les manuscrits rangent les *Natalices* dans un ordre constant. Ceux qui portent les numéros 1 et 2 sont visiblement le premier et le deuxième de la série, et ceux qui portent les numéros 4, 5 et 6 ont été évidemment composés dans cet ordre.<sup>12</sup> De ce fait, on présume que les autres sont présentés dans le bon ordre chronologique, présomption qui est confirmée par la datation qu'elle entraîne.

Dans la pièce que les manuscrits présentent comme le treizième *Natalice*, Paulin fait allusion à la victoire remportée sur Radagaise à Fiesole d'une manière qui permet de préciser que ce *Natalice* a été écrit pour la Saint-Félix de l'année suivante.<sup>13</sup> Puisque cette bataille eut lieu, selon toute probabilité, en août 406,<sup>14</sup> Paulin aura composé ce poème pour le 14 janvier 407. Le huitième *Natalice* doit donc dater de janvier 402. Or, dans le *Natalice*, qui, selon les manuscrits, est le huitième de la série, il est fait mention d'une situation angoissante créée par les Gètes. On pense tout de suite à la première invasion d'Alaric, commencée le 18 novembre 401 et repoussée entre avril et juillet 402.<sup>15</sup> Cette identification vérifie à la fois que ce *Natalice* a été composé pour la Saint-Félix de 402 et que l'ordre donné par les manuscrits est le bon.

La pièce 27, qui est le neuvième ou le dixième *Natalice*, a donc été écrite pour la Saint-Félix de 403 ou pour celle de 404. Or, dans ce poème, Paulin célèbre la seconde visite de Nicétas à la fête du saint, et c'est alors que Paulin lui aura lu la *Vie de Martin*. S'il s'agissait de la Saint-Félix de 403, Mélanie serait rentrée en Italie en novembre 402. Mais Palladius, on l'a vu, révèle que le retour de la sainte ne peut pas être antérieur à l'automne de 403. Le poème 27 a donc dû être composé pour la Saint-Félix de 404; d'où il suit que l'ordre 28–27 est le bon. Et nous arrivons par là à confirmer que Mélanie est bien retournée en Occident en novembre 403.

## II SAINT MARTIN: LA DATE DE SA MORT

Fabre croit que la description de Nicétas dans la lettre 29 (ci-dessus 145) "témoigne sans doute possible qu'il [Paulin] parle alors de Nicétas pour la première fois," et est ainsi amené à nier qu'il puisse être question ici de la

---

*perfecta* (= *bene gesta*). Il s'agira, bien sûr, comme l'admet Fabre, d'une dédicace toute figurée. Paulin, qui ne fera ici que répéter en termes plus solennels l'invitation *ut bene gesta probet*, pourrait bien adresser cette requête à un évêque qui se rend sur le chantier pour la première fois depuis l'achèvement des travaux. Bref, rien dans les vers en question ne prouve que cette visite de Nicétas soit forcément antérieure à la consécration décrite dans la pièce 28.

<sup>12</sup>Fabre (ci-dessus, n. 11) 188.

<sup>13</sup>Fabre (ci-dessus, n. 1) 39; P. G. Walsh, *The Poems of St. Paulinus of Nola* (Londres 1975) 385 s.; Lienhard (ci-dessus, n. 11) 159–161.

<sup>14</sup>Demougeot (ci-dessus, n. 10) 354 n. 7.

<sup>15</sup>*Id.* 267–281, Walsh (ci-dessus, n. 13) 403.

seconde visite de l'évêque.<sup>16</sup> Mais Paulin, qui souligne la sainteté des auditeurs—Mélanie, Nicétas, les *plurimi sancti*, qui sont peut-être les compagnons de voyage de l'évêque—peut bien décrire ainsi un hôte qu'il reçoit pour la seconde fois. La contestation de Fabre n'est donc pas contraignante. Il y a toutefois une autre difficulté. Au moment où Paulin écrit la lettre 11, datée par Fabre de 397,<sup>17</sup> Sévère a déjà achevé la biographie de Martin, qui, à en juger par les expressions dont se sert Paulin (*Epist. 11.11*),<sup>18</sup> avait quitté ce monde. Mais, dans la lettre 29, il s'agit évidemment d'un ouvrage qui vient d'être publié. Aussi faut-il ou abandonner la chronologie que nous venons d'établir ou bien reculer la date de la lettre 11.

Dans la lettre 5, Paulin parle de son jardin, qu'il espère un jour voir cultivé par Sévère et ses moines (16): *videre ergo iam mihi uideor hortulum meum aduentantibus tecum domini mercennariis et cooperantibus cultiorem.* Dans la lettre 11, il fait allusion à ce même jardin (14): *E bromagum enim non hortuli causa, ut scribis, reliquimus, sed paradisi illum hortum praetulimus et patrimonio et patriae.* On a pensé que Paulin répond ici à une remarque faite par Sévère dans sa réponse à la lettre 5.<sup>19</sup> Si la lettre 5 est bien de 396, la lettre 11 daterait alors de 397. À l'appui de cette datation, on pourrait citer les allusions à la *Vie de Martin* qui, selon Babut,<sup>20</sup> se retrouvent dans le quatrième *Natalice*, composé pour le 14 janvier 398. On serait ainsi conduit à croire que Grégoire de Tours aurait raison de placer la mort de Martin en 397 (*De Virt. M. 1.38; Hist. Franc. 1.48, 10.31*), date adoptée par plusieurs érudits.<sup>21</sup>

On admettra cependant que les arguments qui sembleraient soutenir cette date ne sont pas irrécusables. Comment prouver que ce n'est pas Sévère qui, en composant la *Vie de Martin*, a fait des emprunts au *Natalice*? Et si le peut que Sévère n'ait fait une plaisanterie sur le jardin qu'après avoir reçu plusieurs invitations antérieures mais semblables à celle offerte dans la lettre 5 (voir n. 25). Ainsi la lettre 11 n'est pas incontestablement fixée à l'année qui suit l'envoi de la lettre 5. Enfin, le témoignage de Grégoire est moins digne de foi que celui de Sévère, contemporain et biographe de Martin, selon lequel Martin serait mort en 402.

Dans la *Chronique* de Sévère se rencontrent deux passages tirés de la lettre 31 de Paulin.<sup>22</sup> Dans cette lettre, il est fait mention de la basilique *quae*

<sup>16</sup>(Ci-dessus, n. 1) 37.

<sup>17</sup>*Id. 23.*

<sup>18</sup>E. Ch. Babut, "Paulin de Nole, Sulpice Sévère et saint Martin, recherches de chronologie," *Annales du Midi* 20 (1908) 20 s.

<sup>19</sup>Reinelt (ci-dessus, n. 11) 15; Fabre (ci-dessus, n. 1) 23; Walsh (ci-dessus, n. 4) 1.230.

<sup>20</sup>(Ci-dessus, n. 18) 36–42.

<sup>21</sup>Babut (ci-dessus, n. 18) 36–44; Walsh (ci-dessus, n. 4) 1.230; H. Chadwick, *Priscillian of Avila* (Oxford 1976) 133.

<sup>22</sup>Fabre (ci-dessus, n. 1) 42.

*proxime in nomine domini consummabitur* (1). Si la pièce 28, que nous avons datée de janvier 403, fait allusion à la dédicace qui a été faite lors de l'achèvement des travaux de construction (voir ci-dessus, n. 11), la lettre 31 ne peut pas être postérieure à 402, ni la rédaction finale de la *Chronique* antérieure à cette année. Comme terme pour cet ouvrage Sévère a choisi l'année 400, sans doute la dernière année révolue au moment où il en composait la plus grande partie. Or Sévère dit que la condamnation des priscillianistes s'est produite quinze ans avant la *Chronique* (2.51.8), et que Martin a vécu seize ans après cette condamnation (*Dial.* 2.13.6). D'après ces indications, il est probable que la condamnation des priscillianistes a eu lieu en 386, date à laquelle aboutit Chadwick par une autre voie,<sup>23</sup> et que Martin est mort en 402. La fête de Martin tombe le 11 novembre, et même si elle n'a été établie que plus de soixante ans après sa mort,<sup>24</sup> cette date peut être exacte à quelques jours près. S'il en est ainsi, Martin est probablement mort en novembre 402, et Sévère aura achevé la biographie du saint, qu'il a envoyée à Nole en 403, pendant l'hiver 402/3. Au cours de l'année 403, Paulin a reçu deux courriers de Sévère, le second vers novembre. Le premier, qui aura contenu la *Vie* dont Paulin accuse réception par la lettre 11,<sup>25</sup> date alors du printemps ou de l'été 403. Et c'est vers la fin de cette année que Paulin a révélé le nouvel ouvrage aux auditeurs distingués, d'abord à Mélanie, ensuite à Nicétas.

### III MÉLANIE LA JEUNE: LA DATE DE SA RETRAITE

Mélanie la Jeune, qui désirait ardemment renoncer au monde, n'osa faire le pas décisif du vivant de son père Publicola, fils de Mélanie l'Ancienne. Mais après la mort de Publicola, elle quitta Rome pour s'installer en banlieue, proclamant ainsi la rupture finale (*Vita Mel. Iun.* 7 s.).

Selon Fabre, la date de la mort de Publicola est inconnue.<sup>26</sup> Mais il date la lettre 45 de Paulin du 15 mai 408, et D. Gorce croit avoir trouvé là un point de repère chronologique.<sup>27</sup> Par cette lettre, Paulin répond à une épître où Augustin, témoin oculaire, rappelait la constance avec laquelle Mélanie l'Ancienne avait supporté la perte de son fils. Or Gorce suppose que la lettre précédente de Paulin, à laquelle Augustin répond par cette épître, aurait eu pour objet de faire prévenir Mélanie, alors en Afrique, de la mort de

<sup>23</sup>(Ci-dessus, n. 21) 132–138.

<sup>24</sup>Voir Babut (ci-dessus, n. 18) 42–44.

<sup>25</sup>Il se peut alors que ce soit bien la lettre 17 qui fasse suite à la lettre 5, *pace* Fabre (ci-dessus, n. 1) 24 s. Si la lettre 17 date de 398 et la lettre 11 de 403, quatre courriers annuels (cf. *Epist.* 23.2), dans lesquels Paulin n'aura pas cessé d'inviter Sévère au *hortulus* de Félix (voir ci-dessus, 148), se sont perdus.

<sup>26</sup>(Ci-dessus, n. 1) 70.

<sup>27</sup>D. Gorce (ed.), *Vie de sainte Mélanie* (Paris 1962) 37 n. 2.

Publicola. Il la situerait donc en 407.<sup>28</sup> Par contre, *PLRE* (“Publicola 1” 1.753) placerait la mort de Publicola “possibly before 406, since his presence is not recorded at Nola in 406 Paul. Nol. *carm.* xxi.” Si cette déduction est valable, le *terminus* qu’elle établit est plus exactement la fin de 406, car Paulin a composé la pièce 21, le treizième *Natalice*, pour la Saint-Félix de 407 (ci-dessus, 147). Palladius fournit cependant un *terminus* plus solide (*Hist. Laus.* 61.7; cf. *Vita Mel. Iun.* 9); car il révèle que la retraite de Mélanie ne peut être postérieure à 405, quand il était à Rome. D’ailleurs, Palladius parle comme si cette retraite s’est produite avant son arrivée à la capitale (fin 404/début 405), impression confirmée par la *Vie de Mélanie*.

Installés en banlieue, Mélanie et son mari Pinien commencèrent à se débarrasser de leurs biens, mais ils rencontrèrent une forte opposition de la part de leurs familles (*Vit. Mel. Iun.* 8, 12). Ils rendirent visite à Sérénâ, qui était alors à Rome,<sup>29</sup> pour solliciter son aide, et celle-ci fit appel à Honorius (12 *ad fin.*): *καὶ οὕτως σπουδαίως καὶ μετὰ πάσης χαρᾶς ὁ φιλόχριστος βασιλεὺς τοῦτο ἐποίησεν, ὥστε καθεξομένων αὐτῶν δοθῆναι αὐτοῖς τὰ προστάγματα μετὰ τῶν ἐκβιβαστῶν.* L’entrevue avec Sérénâ a dû avoir lieu entre décembre 403, quand Honorius était entré dans l’ancienne capitale,<sup>30</sup> et la mi-janvier 405, car l’empereur se trouvait de nouveau à Ravenne le 4 février de cette année (*Cod. Theod.* 16.2.35). C’est là un *terminus ante quem* pour la retraite de Mélanie. Or Mélanie l’Ancienne était apparemment en Afrique au moment de la mort de Publicola (Paul. *Epist.* 45.2). Revenue en Italie vers la fermeture de la navigation en 403, elle n’aura pu partir pour l’Afrique que vers la mi-mars 404 au plus tôt. Voilà un *terminus post quem* pour la mort de Publicola et la retraite de Mélanie la Jeune. Et on peut préciser davantage.

Selon Palladius (*Hist. Laus.* 54.4), c’est Mélanie l’Ancienne qui a fait sortir Mélanie la Jeune de la Ville. À moins de supposer qu’elle ait accompli cela au moyen des exhortations épistolaires, ce qui cadrerait mal avec l’affirmation de Palladius, . . . *τῆς Ρώμης ἐξήγαγε*, on admettra que la grand-mère, qui était rentrée en Occident pour aider sa petite-fille à réaliser sa vocation, est revenue d’Afrique à Rome après avoir reçu la triste nouvelle concernant Publicola. Ce voyage de retour doit se situer dans la période de navigation en 404, car Mélanie la Jeune—on vient de le voir—a quitté la Ville avant la mi-janvier 405. Or la *Vie* (8–11) indique que quelque temps s’est écoulé entre l’installation de Mélanie en banlieue et son entrevue avec

<sup>28</sup>On ne saurait pourtant réconcilier cette datation avec l'affirmation à la page 84 qu'en 402, Mélanie, qui avait atteint la vingtaine avant la mort de Publicola (*Vita M. Iun.* 7 s.), n'avait que neuf ans.

<sup>29</sup>Voir surtout *Vita M. Iun.* 11 et 14, où il est question seulement de *τῶν ἐν τῇ Ρώμῃ συγκλητικῶν*.

<sup>30</sup>Demougeot (ci-dessus, n. 10) 283 n. 288.

Séréna. On ne saurait donc placer sa retraite après l'automne de 404 ni la mort de Publicola après l'été de cette même année, datation qui peut être confirmée par une autre voie.

Dans la version grecque de la *Vie*, Séréna décrit Mélanie comme “celle que nous avons pu admirer, il y a quatre ans, resplendissante dans la dignité mondaine et, maintenant, vieillie dans la sagesse céleste” (12). Selon Gorce et A. D’Alès,<sup>31</sup> Séréna “félicite Mélanie d’avoir, depuis leur dernière entrevue, beaucoup vieilli dans la sagesse céleste”. Mais s'il y avait eu une entrevue précédente, la *Vie* n'aurait pas manqué d'en faire mention. Depuis la mort de ses enfants Mélanie pratiquait la continence et ne portait plus, semble-t-il, ses habits de soie (*Vita Mel. Iun.* 6 s.). À la rigueur, il se peut que Séréna ait fait allusion à ce changement. Mais ses mots font plutôt penser à un événement tout récent dont toute la cour est témoin, lequel sera le renoncement au monde que Mélanie a marqué par sa retraite de la Ville. Il faut alors suivre ici la version latine de la *Vie* qui parle de quatre mois au lieu de quatre ans; car la retraite et l’entrevue avec Séréna ne se sont certainement pas suivies à quatre ans d'intervalle.<sup>32</sup> On arrive ainsi à la chronologie suivante:

printemps 404	voyage de Mélanie l'Ancienne en Afrique
printemps—été 404	mort de Publicola
été 404	retour de Mélanie l'Ancienne
été—automne, septembre au plus tard	retraite de Mélanie la Jeune
automne 404—hiver 404/5, avant la mi-janvier	entrevue avec Séréna

BROCK UNIVERSITY

<sup>31</sup>“Les deux vies de sainte Mélanie la Jeune,” *AB* 24 (1906) 409; Gorce (ci-dessus, n. 27) 148 n. 8.

<sup>32</sup>On s'étonnera peut-être que Mélanie ait “vieilli dans la sagesse céleste” en quatre mois. Mais il s’agit d’un contraste entre la splendeur de la vie séculaire et la simplicité de la vie parfaite, entre les folies de jeunesse et la sapience. Par sa retraite, Mélanie s'est transformée en sage malgré sa jeunesse.